



PLAN VÉLO 2021-2023 : VINCENNES LANCE UNE CONSULTATION PUBLIQUE

Alors que le vélo comme mode de déplacement quotidien a connu un essor fulgurant ces derniers mois, la municipalité a décidé d'engager l'élaboration d'un plan vélo à l'échelle communale. Première étape : une enquête publique sur les habitudes de déplacement des usagers et des Vincennois.

Si la place dédiée au vélo est d'ores et déjà avérée à Vincennes, la municipalité souhaite faciliter la pratique de ce mode de circulation douce et a décidé de mettre en place un « plan vélo ». Au-delà des aménagements dédiés à la circulation des bicyclettes, ce plan vise à favoriser la pratique de la petite reine au sens large (stationnement, sécurité, actions de sensibilisation, respect du Code de la route, réparation...). « *La finalité de ce plan est de parvenir à un partage optimal de la voirie pour toutes les mobilités* » expliquent conjointement Bruno Camelot et Robin Louvigné, Adjointes au maire chargés respectivement du développement durable et des mobilités.

Dans cette optique, un diagnostic est établi à partir de ce mois de novembre. D'une part, la Ville s'engage à réaliser un bilan des aménagements de voirie et des services existants, qui sera ensuite rendu public. D'autre part, les pratiques des usagers et des Vincennois vont être mises à l'étude : « *À Vincennes, les grands projets font l'objet d'une concertation* » rappelle Charlotte Libert-Albanel, Maire de la ville.

À ce titre, une consultation publique vient d'être lancée : elle est accessible sur jeparticipe.vincennes.fr. L'enquête est également disponible en version papier aux accueils de l'Hôtel de ville et de Cœur de ville, ainsi que dans le numéro de novembre du magazine municipal Vincennes Info. Les participations seront recueillies jusqu'au 4 décembre.

À la suite de cette phase pour mieux comprendre les attentes et les freins à la pratique du vélo à Vincennes, une deuxième phase débutera en janvier et s'étendra jusqu'en mars. Elle sera dédiée à la formulation de propositions et comprendra notamment des ateliers participatifs ainsi que des réunions publiques et fera une fois encore la part belle à la concertation. S'en suivra enfin la phase d'élaboration du plan vélo communal 2021-2023.

Pour mémoire, Vincennes comptabilise actuellement plus de 22 kilomètres d'espaces apaisés sur les 34 kilomètres de voirie et 6 kilomètres de pistes ou bandes cyclables (pistes avec séparateur et bandes avec marquage). 112 parcs permettent le stationnement de plus de 1 500 vélos sur des arceaux (hors Vélib), tandis que la commune compte également 10 stations Vélib (dont 2 doubles) pour un total de 300 places. 8 stations de gonflage sont réparties sur le territoire communal.